



CONTEXTE

EN FRANCE

- Avec la loi du 13 août 2004, dite de décentralisation, la majorité des aéroports et aérodromes français ont fait l'objet d'un transfert de propriété au profit des collectivités territoriales ou de leur groupement.
- Dijon fait partie des exceptions à ce processus en raison de la mixité du trafic (civil et militaire). Ainsi la CCI Côte-d'Or est-elle toujours concessionnaire de l'Etat jusqu'au 31 décembre 2011. A l'issue de cette période, la Région de Bourgogne deviendra autorité concédante de la zone civile de l'Aérodrome de Dijon-Longvic.

A DIJON

- L'Aéroport est situé sur la plate forme aéronautique de Longvic, qui s'étend sur les communes d'Ouges, Longvic et Neully-les-Dijon :
 - Le premier affectataire est le Ministère de la Défense pour le compte de la Base Aérienne militaire BA 102
 - **Le deuxième affectataire est la CCI Côte-d'Or qui gère l'Aéroport civil Dijon Bourgogne.**
- Afin d'assurer la gestion de l'Aéroport civil :
 - La CCI Côte-d'Or bénéficie d'une **Convention de Concession** jusqu' au 31 décembre 2011
 - Un **Protocole** intervenu entre le Ministère de la Défense pour l'Armée de l'Air et le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports pour la Direction Régionale de la Sécurité de l'Aviation Civile règle les conditions d'utilisation de l'aérodrome par l'aviation civile
 - Une **Convention** (BA 102 / CCI Dijon) définit les services rendus par la BA 102 à l'Aéroport (Lutte contre l'incendie des aéronefs, péril aviaire, ...), ainsi que leur rétribution.

TRAFIC AERIEN

LIAISONS AERIENNES REGULIERES

Démarrage des liaisons quotidiennes par la Compagnie EASTERN AIRWAYS :

- Septembre 2010 : Bordeaux et Toulouse
- Mai 2011 : Nantes
- Juin 2011 : Southampton

VOLS CHARTERS

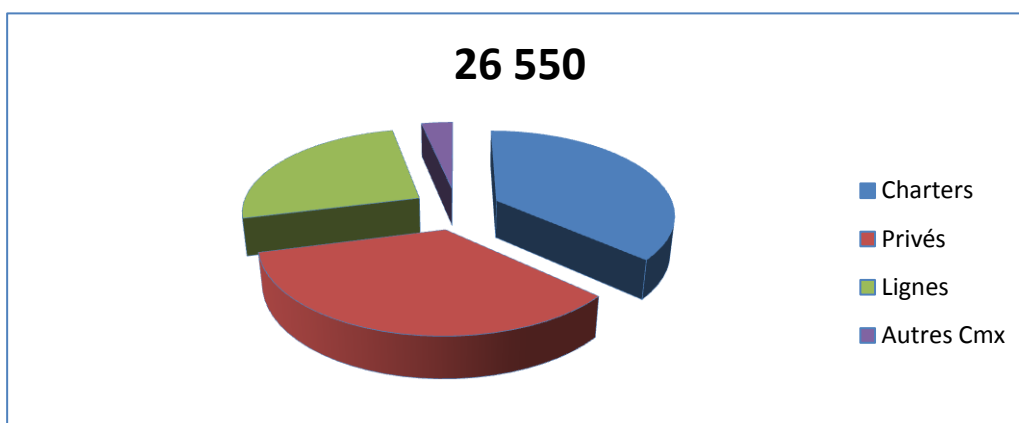
Une vingtaine de destinations programmées en 2011 : Corse et Baléares (vol hebdomadaire du 28 mai au 24 septembre), Cap Vert, Crète, Croatie, Espagne, Irlande, Italie, Madère, Maroc, Norvège, Portugal, Russie, Sicile, Jordanie, Ecosse, Hongrie.

AVIATIONS D’AFFAIRES – AVIONS-TAXIS – VOLS PRIVES

AIR MANA, Compagnie de Transport Public agréée par le Ministère des Transports : réalisation de transports en France et en Europe sur plus de 4 000 aéroports, possibilité de transport à la carte ou de transport partagé.

TRAFIC GLOBAL en 2010

TOTAL TRAFIC PASSAGERS EN 2010 : 26 550



Fermeture au trafic de la piste principale pour travaux de renforcement du 5 juillet au 13 octobre 2010.

MISSION DE SERVICE PUBLIC

Au cours de l'année 2010, l'aéroport a procédé à des évacuations sanitaires :

- 40 vols sanitaires
- 9 transports de malades
- 31 transplants.

EQUIPEMENTS SERVICES

La plate-forme propose :

- 2 pistes : 2 400 m et 1 800 m
- Une aérogare de 650 m²
- Deux salles d'embarquement
- Une salle de livraison des bagages, deux banques d'enregistrement automatisées
- Un parking voitures gratuit de 150 places
- Un enregistrement sécurisé des passagers et des bagages
- Une infrastructure de pistes et services aux avions très performante grâce à l'équipement militaire
- Des procédures d'atterrissage avec une visibilité réduite à 800 mètres et un plafond limité à 200 pieds
- Les prestations des douanes et de la police : l'aéroport étant ouvert au trafic international
- Une prestation Catering-Restauration aéronautique

ENTREPRISES IMPLANTEES

- **EASTERN AIRWAYS** : Cette compagnie britannique qui a son siège à Humberside (500 personnes, 31 appareils) a implanté en septembre 2010 sa première base continentale à l'Aéroport Dijon Bourgogne (3 appareils, environ 20 personnes). Elle exploite les lignes régulières à destination de Bordeaux, Toulouse, Nantes et Southampton.
- **APACHE AVIATION** : Patrouille BREITLING - Vols et démonstrations acrobatiques sur jets L 39
- **AIR MANA**, Compagnie de Transport Public agréée par le Ministère des Transports : Réalisation de transports en France et en Europe sur plus de 4 000 aéroports, possibilité de transport à la carte ou de transport partagé.

2 sociétés installées au 1^{er} étage de l'aérogare rénové depuis l'été 2010 :

- **PASSEPORT BOURGOGNE**, société de location de véhicules haut de gamme avec chauffeur au service des particuliers et professionnels, français et étrangers
- **Un restaurant** délégué à la société Les Mots Bleus, franchisé « CLASS'CROUTE » qui assure une restauration rapide, un service catering pour les compagnies aériennes et traiteur pour les manifestations spécifiques de l'Aéroport.

PERSONNEL

18 personnes assurent le fonctionnement de l'Aéroport :

- 1 directeur
- 1 assistant développement aéroportuaire
- 1 chef d'escale
- 1 assistante
- 4 agents d'exploitation
- 4 opérateurs AFIS (Aerodrome Flight Information Service) également agents d'exploitation
- 4 agents de trafic
- 2 agents de sûreté
- 2 agents d'accueil

Le service SSLIA (sécurité, sauvetage, lutte contre l'incendie des aéronefs) et entretien des pistes est assuré par la BA 102.

HORAIRES D'OUVERTURE AEROGARE

Du lundi au vendredi : 05 H 30 – 21 H 00
Samedi, dimanche et jours fériés 09 H 00 – 18 H 00

Ouverture spéciale sur demande notamment pour les évacuations sanitaires de nuit et les vols commerciaux

BUDGET

BUDGET 2011 : 1,9 M€

OBJECTIFS

Le projet « Renaissance » élaboré conjointement par les 3 collectivités partenaires de l'Aéroport (Conseil régional de Bourgogne, Conseil Général de la Côte-d'Or, Grand Dijon) et la CCI Dijon vise à relancer l'activité de la plate-forme afin de donner à Dijon et à la Bourgogne une véritable accessibilité aérienne. Il prévoit :

- Le développement de lignes à vocation touristique (charters vacances import/export), de liaisons low cost essentiellement tournées vers l'Europe, ainsi que de transversales vers Bordeaux, Toulouse, Nantes et Nice.
- 15.5 M€ d'investissements dans l'infrastructure aéroportuaire (renforcement des pistes et taxiways et agrandissement de l'aérogare) afin de disposer d'un outil plus efficace et opérationnel.
- La mutation à terme de la partie civile de la plate-forme à la Région de Bourgogne qui en deviendrait autorité concédante.

CONTACTS

AEROPORT DIJON BOURGOGNE
BP 25 – 21601 Longvic cedex - France
Tél : 33 (0)3.80.67.67.67 • fax 33 (0)3.80.63.02.99 • e.mail : aeroport@cci21.fr
Site Aéroport : www.dijon.aeroport.fr • Site CCI Côte-d'Or : www.cci21.fr
Directeur : Jean-François DAMONGEOT – jean-francois.damongeot@cci21.fr